



Depuis sa fondation romaine sous le nom de Ratiatum, Rezé est LA porte d'entrée du Sud-Loire !

Troisième commune de la métropole nantaise, Rezé c'est un art de vivre, une convivialité sachant mêler son passé de cité fluviale et son avenir de ville nature au cœur de l'une des agglomérations les plus dynamiques de France. Ville en plein essor et attractive avec ses PME innovantes et le deuxième plus grand MIN (Marché d'Intérêt National) de France, elle peut aussi s'appuyer sur ses 500 associations, ses 13 000 licenciés sportifs et son patrimoine naturel et architectural remarquable.

Les 42 000 habitants peuvent compter sur les 950 agents de la commune qui assurent au quotidien près de 180 missions au service de la population et du territoire. Venez relever de nouveaux défis en rejoignant la Ville de Rezé !

## Responsable adjoint d'accueil périscolaire (f/h)

**Date de publication :** 28/03/2022

**Type de recrutement :** Titulaire ouvert aux agents contractuels

**Date limite de dépôt des candidatures :** 17/04/2022

**Localisation du poste :** Ville de Rezé

**Cadre d'emplois :** Adjoint d'animation

### CONTACTS

Sylvie Iavarone – Responsable de pôle périscolaire – 02.40.84.42.39

Céline Véla - Responsable de pôle périscolaire – 02.40.84.45.63

Marion Le Berre – Gestionnaire emplois/mobilité – 02.40.84.45.93

### Descriptif du service

Au-delà de l'exercice de ses missions obligatoires à destination de l'enseignement du premier degré, la Ville de Rezé a développé une politique éducative volontariste basée sur les valeurs de co-éducation. Celle-ci, formalisée au sein d'un projet éducatif de territoire, s'articule autour de grands objectifs visant à la réduction des inégalités, le respect du rythme et des besoins de l'enfant, la continuité et la cohérence éducative ou encore l'accompagnement vers l'autonomie et la socialisation.

La ville dispose de 14 accueils périscolaires répartis sur l'ensemble du territoire communal, rattachés à la direction éducation, jeunesse et centres socioculturels.

Au sein d'une équipe composée d'un responsable, d'un ou deux responsables adjoints et d'animateurs périscolaires (10 à 20 selon le site) vous collaborez à la mise en œuvre du projet pédagogique de l'établissement.

### Missions

Vous assurez l'accueil, l'encadrement des enfants et la mise en place d'animations en lien avec le projet pédagogique.

- Vous veillez au respect des règles de vie, d'hygiène et de sécurité des enfants.
- Vous organisez et planifiez les activités en veillant à l'équilibre sur la journée et la semaine, sur des thèmes variés et/ou dans le cadre des temps forts de la Ville et du quartier.



Vous accompagnez les équipes d'animation grâce à votre expérience dans le domaine de l'animation et votre aptitude au management.

- Vous préparez et animez des temps de réunion avec l'équipe sur l'organisation de l'accueil et le suivi des enfants
- Vous impulsez et maintenez une dynamique d'équipe et veillez à une bonne communication au sein de l'équipe.
- Vous gérez au quotidien l'organisation des tâches et rôle de chacun

Vos compétences administratives vous permettent d'assurer la gestion de l'accueil.

- Vous assurez le pointage des enfants et transmettez les informations auprès des directions éducation, jeunesse, CSC et restauration
- Vous assurez la prise en compte des protocoles d'accueil individualisés (PAI) et mettez en place les recommandations tout en informant l'ensemble de l'équipe concernée

## Profil recherché

Titulaire du BPJEPS loisirs tous publics ou d'un diplôme équivalent, vous disposez d'une expérience dans l'encadrement de groupe d'enfants ou de jeunes.

Vous connaissez la réglementation des accueils collectifs de mineurs et les besoins de l'enfant et maîtrisez les techniques d'animation d'activités auprès des enfants.

Vous êtes reconnu pour vos qualités d'écoute, de pédagogie votre autonomie et votre sens de l'initiative.

## Informations complémentaires

- Temps de travail : annualisé (80%), interventions selon le planning défini
  - Missions réalisées du lundi au vendredi durant les périodes scolaires principalement
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de service public
- Avantages : restauration municipale, participation mutuelle et prévoyance, COS
- Avantage en nature : accès à la restauration municipale

**Vous souhaitez rejoindre notre équipe ? Envoyez-nous votre candidature**

### Vous souhaitez postuler ?

Envoyez CV, lettre de motivation, dernier arrêté et dernier bulletin de salaire par mail en rappelant l'intitulé du poste à : [emploiscompetences@mairie-reze.fr](mailto:emploiscompetences@mairie-reze.fr)

Ou **postulez directement sur le site de la Ville** : [Formulaire de candidature](#)

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.

Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.